

VILLES

Cap de la Madeleine

*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous dépos-
sédez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard
L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay,
the
ARCHIVIST

Five-foot Statue of Virgin Mary Left on Mountain Puzzles Police

Gazette 10 Nov 1950

After 23 years on the Montreal police force, Cst. David Sauve thought nothing could mystify him any more until he came upon an expensive five-foot statue of the Virgin Mary while patrolling on the mountain yesterday.

The statue, an exact replica of the famous Notre Dame Du Cap statue, adorned with crown and robe bedecked with gold-painted roses, was found propped on a cement pedestal about 150 feet from the cross atop Mount Royal, and but a short distance from the main road which meanders around the mountain.

The statue was in plain view of the road when Cst. Sauve came upon it while patrolling in his horse-drawn buggy about 11 a.m.

"No human being could have carried this statue up the mountain alone," Cst. Sauve says. He had to get help from Philippe Campeau, mountain superintendent, to hoist it in the buggy to take it to No. 10 sub-station.

Cst. Sauve says that since the mountain road is inaccessible to motor vehicles, whoever brought it up there must have used a horse-drawn vehicle. But that could hardly have gone unnoticed by patrolmen at a time when there are comparatively few people who visit the mountain.

Police at No. 10 sub-station have little doubt that the statue was stolen. One of its hands is missing and they have an idea that this might be the reason why it was left on the mountain.

Whoever stole it must have lost the hand which is detachable from the main statue, and realizing the statue could hardly be disposed of without it, decided to get rid of it, police say.

The statue was kept at No. 10 sub-station last night and will be taken to a city depot in uptown Montreal this morning where the owner may claim it.

Une statue de la Vierge du Cap est trouvée près de la grande croix du Mont-Royal

La Presse 10 Nov 1950

La police de Montréal multipliait les hypothèses sans pouvoir en confirmer aucune, ce matin, à la suite de la découverte, dans un ravin du Mont-Royal, d'une statue de Notre-Dame du Cap, apparemment neuve mais légèrement détériorée par un choc. Probablement celui de la chute à l'endroit où l'agent David Sauvé, de la patrouille de la montagne, la trouvait, hier soir.

Sa peinture multicolore nullement salie, il n'en manque pas moins à la statue sa main gauche. Celle-ci était par ailleurs détachable et n'était retenue au bras que par deux clous minuscules. Le diadème rouge et or de son côté, a été émiellé à plusieurs endroits et il était détaché de la tête au moment où le policier municipal a fait sa "mystérieuse" découverte, au début de la soirée.

Cette réplique de la Vierge du Cap mesure environ cinq pieds, est de plâtre et pèse environ 200 livres. Comment a-t-elle été portée à l'endroit où on l'a trouvée, à peu de distance de la grande croix de la montagne? C'est là la plus profonde énigme à résoudre. Seules les "calèches" passent par cette partie de la montagne où les autos ne sont pas admises. Il a donc fallu qu'elle y ait été transportée dans l'un de ces véhicules, puisqu'elle est définitivement trop lourde pour qu'on soit allé l'y déposer "à pied".

D'où vient-elle? Autre "mystère" aussi profond. A-t-elle été dérobée dans une église ou chez un statuaire pour revente? On ne le saura probablement que quand ses propriétaires seront venus la réclamer, soit au poste sous-10, où elle se trouve présentement, soit aux quartiers généraux de la rue Gosford, où elle sera transportée au milieu de la journée.

S'agit-il plutôt d'une plaisanterie? La police ne le croit pas beaucoup. Car la plaisanterie aurait été fort coûteuse pour ses auteurs, s'ils ont dû louer une calèche pour leur exploit, et fort peu drôle s'ils ont porté la statue jusque là dans leurs bras.

De deux façons, toutefois, on ne s'explique pas comment ils ont pu tromper la surveillance de nombreux policiers qui patrouillent sans cesse la montagne, à cheval. Et cela ne fait évidemment qu'ajouter au



La réplique mystérieuse
(cliché LA PRESSE)

mystère qui était toujours indéchiffré, à midi.

Un père oblat obtient la garde de la Vierge du Cap trouvée sur le Mont-Royal

La Presse

La statue non réclamée lui a été confiée en dépôt jusqu'au 10 novembre prochain. — Le mystère plane toujours sur cette découverte.

27 janvier 1951

par Vincent Prince

La statue de la Vierge du Cap trouvée près de la grande croix du Mont-Royal, le 9 novembre dernier, préside depuis hier aux exercices de la retraite dans la paroisse du Très Saint-Rédempteur. On peut la voir solennellement installée sur un piédestal, dans le chœur de cette église de l'est de la ville.

Serait-ce qu'on a enfin éclairci le mystère de cette étrange découverte? Serait-ce qu'on a retrouvé son propriétaire et que celui-ci en a fait don à cette paroisse? Non pas. Après plus de deux mois, on continue de se perdre en conjectures sur toute cette affaire, et la belle Madone demeure toujours "res nullius". Qui l'avait amenée dans la montagne, à qui appartient-elle? Toutes ces questions n'ont pas encore reçu de réponse.

Le R.P. Deschênes, O.M.I.

Mais alors, comment expliquer que cette réplique de la Vierge du Cap se retrouve aujourd'hui dans l'église du Très Saint-Rédempteur?

Voici. Ces jours derniers, un père Oblat, le R. P. Paul-Emile Deschênes, prédicateur de retraites, de Lachine, nous appelait pour nous dire qu'il était en possession de la fameuse statue. "A vrai dire, s'empresait-il de préciser, elle est encore chez le bijoutier pour réparations, mais elle me sera remise dans une couple de jours. La police de Montréal m'en a confié le dépôt."

Hier, il nous rappelait de nouveau pour nous apprendre qu'il venait effectivement de recevoir la statue et qu'il l'avait, grâce à l'obligeance de Mgr Josaphat Verner, P.D., curé du Très Saint-Rédempteur, installée dans le chœur de cette église pendant la durée des exercices de la retraite. "Je veux la faire présider à toutes les retraites que je prêcherai, tant que j'en aurai la garde", ajoutait-il, "et j'espère en avoir longtemps la garde."

Requête à la police

Et le R. P. Deschênes de nous donner de plus amples explications. "A la fin de novembre dernier," nous a-t-il dit, "voyant que la statue n'était pas encore réclamée, je me hasardai à présenter une requête à la police demandant que la statue soit remise à ma garde en attendant que le véritable propriétaire fasse valoir ses droits. Le directeur de la police, M. Albert Langlois, m'accordait personnellement cette faveur, le 8 décembre."

Le directeur Langlois expliqua alors au R.P. Deschênes qu'il pouvait en avoir le dépôt jusqu'au 9 novembre 1951, alors que la ville, en disposera, comme de tous les objets trouvés, si le véritable propriétaire ne s'est pas encore montré.

Telle que retrouvée dans la montagne, toutefois, la Madone, on s'en souvient, était légèrement endommagée. La main gauche était arrachée et la couronne, faite de plâtre, était brisée à quelques endroits. C'est pourquoi la statue fut envoyée chez un bijoutier qui restaura la main arrachée, remplaça la couronne de plâtre par un diadème de métal et passa un rosaire entre ses doigts.

Le R.P. Deschênes nous a également révélé qu'il avait procédé à la bénédiction de la statue avant de l'installer dans le chœur. "Cette statue n'avait apparemment jamais été bénite, du moins rien ne l'indiquait."

Un seul appel reçu

Et voilà comment la "Vierge de la Montagne" se retrouve aujourd'hui dans le chœur de l'église du Très Saint-Rédempteur. L'inspecteur W. T. Minogue, de la division ouest, qui s'est occupé de cette mystérieuse affaire de la statue trouvée dans la Montagne, nous confiait, hier soir, qu'on n'avait reçu jusqu'ici qu'un appel d'une personne prétendant être le propriétaire de cette Madone. "Mais cet individu n'a pas voulu s'identifier", a-t-il dit, "et l'explication qu'il a donnée était loin d'être satisfaisante. Cet homme prétendait avoir transporté la statue à l'endroit où elle a été trouvée, en vue d'aller la placer au pied de la croix lumineuse du Mont-Royal."

"L'homme à l'appareil refusa de venir réclamer "son bien" à la police. Il voulait que nous allions nous-mêmes la remettre à l'endroit où nous l'avions recueillie. Inutile de dire que nous n'avons pu prêter guère attention à un tel appel. D'autant plus qu'après avoir fait enquête auprès des statuaires de la ville, on constata qu'aucune statue du genre n'avait été vendue, au cours des deux semaines antérieures. Nous continuons plutôt de croire qu'il s'agit d'un maniaque ou fanatique sur lequel il sera bien difficile de mettre la main."



LA VIERGE DU CAP, telle qu'elle apparaissait au moment où elle fut retrouvée dans la Montagne, le 9 novembre dernier. — (Cliché LA PRESSE).

Le Petit Journal
E 1952 12 oct 1952

Cette statue est entre bonnes mains

On se souvient qu'il y a 2 ans, soit à l'automne de 1950, un grand émoi était causé à Montréal, par la découverte, sur le mont Royal, d'une statue de la Vierge, renversée et brisée. La Police fit enquête, mais sans résultat. La statue fut tout simplement rangée parmi les objets perdus et sans réclamation. Un grand mystère entourait cette découverte. Or il appert qu'à cette date, un citoyen nourrissant une grande dévotion envers Notre-Dame-du-Cap avait eu l'idée d'installer sa statue sur le mont Royal. Dans le plus grand secret, il la transporta à cet endroit, où elle fut peu après trouvée endommagée et renversée sur le sol. On ne sut jamais à qui appartenait cette statue mesurant 5 pieds de hauteur. Mais un religieux oblat obtint des autorités policières la garde de la statue. En avril dernier, le directeur Albert Langlois décidait de la donner officiellement aux Oblats. Aujourd'hui, la statue, réparée, est installée dans la chapelle de la maison mère des soeurs de Ste-Anne, à Lachine. En mai dernier, elle fut ornée d'une magnifique couronne, don d'une insigne bienfaitrice.

Au Cap-de-la-Madeleine

80^e anniversaire du "pont des chapelets"

par Guy Bourdon

Cap-de-la-Madeleine, 12. — C'est samedi qu'on célébrera au Cap-de-la-Madeleine, le 80^e anniversaire d'un événement qui tient sûrement du merveilleux, si ce n'est du miracle pur et simple. De toute façon, les centaines de milliers de pèlerins qui envahissent chaque année les terrains du sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap partagent la foi populaire qui a appelé "Pont des chapelets" le pont de glace qui s'est formé entre les deux rives du St-Laurent, le 14 mars 1879, alors que la saison d'hiver tirait à sa fin. Ce "miracle" que l'on attribue à la Madone du St-Rosaire, ainsi qu'aux prières du curé Désilets, est considéré comme une expression du désir de la Vierge d'être honorée à cet endroit.

Pour retracer l'histoire de ce prodige, il faut s'en remettre aux notes historiques du R.P. Romain Légare, O.F.M., ainsi qu'à son livre sur le père Frédéric, "prophète de Notre-Dame-du-Cap".

Les faits rapportés, toute part de légende mise de côté, semblent indéniables, et c'est son excellence Mgr F.-X. Cloutier, qui fut évêque de Trois-Rivières, comme successeur de Mgr Lafleche, qui a déclaré officiellement, devant 25,000 pèlerins qu'il reconnaissait les caractéristiques d'un vrai miracle dans l'événement de 1879.

Faits historiques

Si l'on s'en rapporte aux notes du R. P. Légare, on apprend que la vieille église paroissiale du Cap, qui datait de 1714, était devenue trop petite pour les besoins d'une population atteignant en 1873 quelque 1,300 âmes. Mgr Lafleche demanda alors de bâtir un temple plus vaste. Mais pour diverses raisons la décision fut retardée jusqu'en 1877.

Par ailleurs, la pierre était rare, au Cap, de même que les ressources pécuniaires. Le conseil de fabrique décida alors de démolir la vieille église pour en utiliser les cailloux dans la maçonnerie de la nouvelle, cependant que d'autres pierres seraient préparées de l'autre côté du fleuve, à Ste-Angèle, pour être transportées en hiver, sur la glace. On entassa ainsi la pierre requise au cours des années 1877 et 1878.

Or, on sait que le fleuve ne gèle

pas tous les hivers à cet endroit. Le curé Désilets demanda alors à ses ouailles de se mettre immédiatement en prières pour obtenir qu'un pont de glace soit praticable au cours de la froide saison. Au cours des deux hivers de 1878 et de 1879, on récitait le chapelet après la grand-messe.

Mais, on avait beau prier, le fleuve ne gelait pas. Janvier et février étaient déjà passés et mars s'écoulait de même. La saison des grands froids était finie. Humainement parlant, on ne pouvait plus espérer un passage sur la glace. On continua néanmoins de prier. C'est alors

que le curé Désilets fit le voeu qu'à cette saison aussi avancée pour permettre le transport de la pierre nécessaire à la construction de la nouvelle église, il conserverait la vieille église pour la consacrer au culte de la Vierge, sous le vocable de Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire et qu'il ferait venir la nouvelle église paroissiale le jour de la fête du Très-Saint-Rosaire, en guise d'ex-voto à Marie.

Or, voilà que le soir du 14 mars 1879, après une semaine de temps doux, un vent violent s'éleva du nord-est et brisa les glaces du

lac St-Pierre ainsi que des battures du fleuve, pour les pousser péle-mêle dans l'anse du cap où elles s'entassèrent jusqu'à la rive sud. Entre les deux rives du fleuve, distantes d'environ un mille et demi, un chemin fut nivélé, balisé et arrosé pour y faire une glace solide. Une quarantaine d'hommes y travaillèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit.

De temps à autre, pendant leur travail, ces hommes levaient la tête et voyaient une lumière à la fenêtre du curé Désilets. Malgré les dangers qu'ils couraient,

ils ne craignaient rien. "M. Désilets recite son chapelet, disaient-ils, et ce sont les Ave Maria qui nous portent".

Pendant toute une semaine, plus de cent voitures traversèrent le fleuve, transportant des blocs de pierre de plus de 3,000 livres. Sitôt que la pierre demandée fut ée charriée, le soleil vint fondre la neige et la glace, tandis que l'eau envahit le pont.

D'instinct, la foi populaire nomma ce chemin "le pont des chapelets", à cause des ave du curé et de ses paroissiens.



Voici, reproduit sur une gravure de l'époque, le "Pont de glace", au Cap-de-la-Madeleine. Cet événement s'est produit le 14 mars, 1879, entre les deux rives du fleuve Saint-Laurent, à la hauteur du Cap-de-la-Madeleine et de Sainte-Angèle. C'était à la fin de l'hiver et aucune couche de glace n'avait recouvert la surface des eaux avant la formation soudaine du

"Pont". Durant une semaine, cette voie "providentielle" servit au transport de la pierre nécessaire à la construction d'une nouvelle église paroissiale. L'incident éveilla la foi populaire et contribua à répandre à travers le monde la dévotion à Notre-Dame-du-Cap. Le miracle est aujourd'hui illustré par le "Pont des Chapelets".

LA PRESSE

MAR 12 1959

Document(s) illisible(s)

lors du

microfilmage

Trois Rivières

250 ans de piété

NDLR 1964 marque le 250ème anniversaire de la chapelle du Cap-de-la-Madeleine. Construite en pierres des champs, elle est la plus vieille culte au Canada conservée dans son intégrité. A l'ombre du sanctuaire, inauguré avec faste le 13 août dernier, elle témoigne de la Foi de ceux qui la bâtirent. Dans l'article ci-dessous, le père Tremblay rappelle les circonstances qui entourèrent le projet du curé Vachon.

De 1661 à 1714 les Jésuites du Cap-de-la-Madeleine, et après eux, le curé Vachon, se servent de la petite église de bois de Pierre Boucher, transportée au village du Moulin et légèrement agrandie, pour desservir leurs paroissiens. La population ayant augmenté pendant ces cinquante années, le curé Vachon conçoit le projet d'agrandir la chapelle, et même de bâtir une solide construction en pierre. Il fait sa demande à Mgr de St-Vallier en visite pastorale, lequel approuve le projet. Nous trouvons, consignées au livre de la fabrique, les volontés de l'évêque: "Nous, Jean Evêque de Québec, durant le cours de la visite que nous avons faite en la paroisse Sainte Madeleine du Cap, après avoir examiné les comptes ci-dessus transcrits, nous les avons alloués et approuvés..."

"De plus, Nous avons déclaré aux habitants à la fin de notre prédication que notre intention était qu'ils fissent paraître leur zèle en travaillant à une nouvelle église de pierre pour la bâtisse de laquelle nous avons promis de donner abondamment et qui, nous l'espérons, sera faite bientôt si les habitants qui sont des deux côtés de la rivière y contribuent, comme nous les y exhortons pour l'honneur de la grande Sainte leur patronne et leur avantage particulier..."

Donné au Cap-de-la-Madeleine, le 13 mai de l'an 1714".

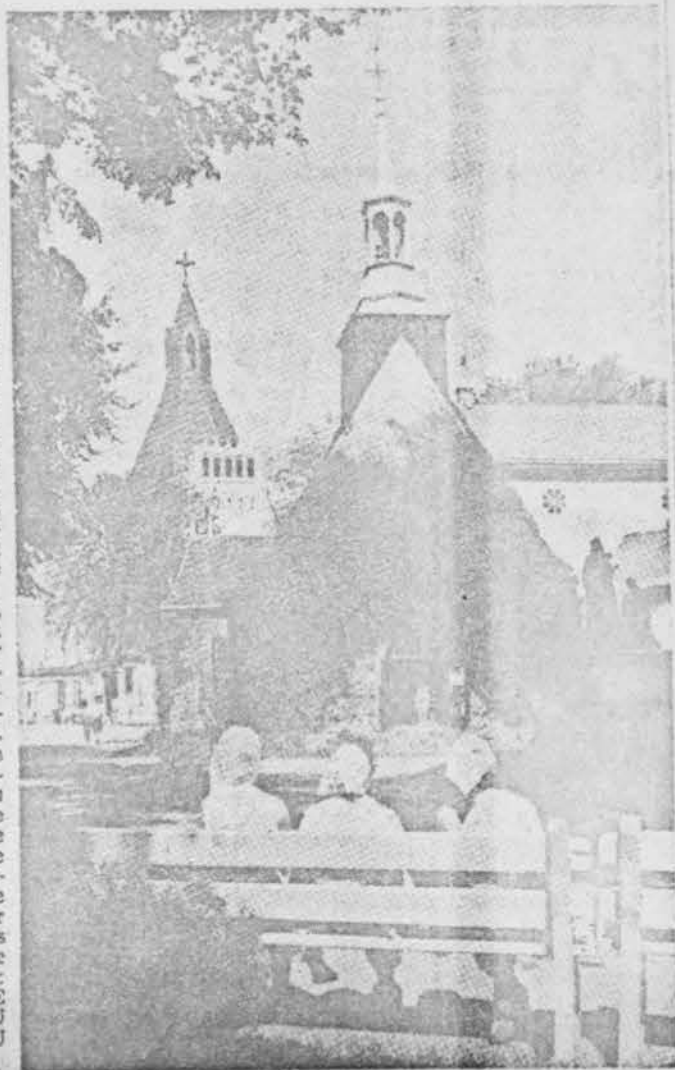
M. le curé Vachon et les marguilliers de la paroisse confièrent le travail à M. Lafon pour la muraille de l'église, à M. Paillé qui taille la charpente, confectionne les fenêtrures et "acommode les deux chazy de la chapelle et celui de la sacristie." et à M. François Dufaux, maître-menuisier, de Trois-Rivières, qui devait "employer toutes les planches et madriers de l'ancienne église qui se trouveront bons pour la nouvelle église." Les travaux furent exécutés lentement. Ce n'est qu'en 1720 que l'église sera complètement parachevée. Pour y parvenir François Dufaux devait faire "la couverture de la dite église de planches embouffetées posées debout et de travers, avec parties delardées; comme aussi le clocher, comme encore le plancher d'en bas de madriers de pin embouffetés; toute la voûte entière de planches blanches et embouffetées jusques à l'autel jusques au rond point qui servira de sortie; placera une cloison derrière l'autel...; aussi les deux chassiss à deux volets dans la chapelle jointe à la dite église comprise dans la dite entreprise."

Nous avons là assez de détails pour reconnaître le vieux temple que nous connaissons bien, dont la construction fut décidée et commencée en 1714 dont la pierre angulaire fut posée le 17 juin 1717, qui fut surmontée de son élégant coq gaulois en 1718 et dont les travaux de finition à l'inté-

rieur furent exécutés vers 1720. Constatons que les travaux furent de longue durée, car on n'était pas riche en 1714, et une part des travaux se faisait encore grâce à des corvées ou à des concours des travailleurs les plus intéressés. Il fait bon, pour les amis de notre très vieux et très précieux petit Sanctuaire, de voir tous les soins et les sacrifices que l'église paroissiale d'alors a coûtés, et de constater combien nous sommes heureux d'avoir pu conserver ce temple dans toute son intégrité.

Construit depuis 250 ans, le petit Sanctuaire nous est précieux encore davantage par sa Madone venue prendre place, en 1854, "dans la chapelle jointe à la dite église comprise dans la dite entreprise". L'église n'a donc eu qu'une seule chapelle latérale car Dufaux "s'engage à faire au cours de l'été la couverture de l'église et chapelle..." Ce n'est que le 22 juin 1888 que Notre-Dame du Cap fut transportée de la chapelle latérale au maître-autel, et cela pour répondre à l'engagement pris par voeu par M. le curé Luc Désilets, en l'hiver de 1879: **CONSERVER LA VIEILLE EGLISE ET LA DEDIER AU CULTE DE LA REINE DU TRES SAINT ROSAIRE.**

Armand Tremblay, o.m.i.



UMQ**Congrès de l'Union****des municipalités du Québec**

Tessier: "La formule me paraît très bonne et mérite d'être étudiée"

La formule proposée par M. Saulnier me paraît très bonne et mérite d'être étudiée en profondeur, a déclaré hier soir le ministre des Affaires municipales à des journalistes.

Le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lucien Saulnier, a suggéré hier au congrès de l'Union des municipalités du Québec une nouvelle formule qui permettrait aux municipalités d'avoir graduellement accès à tout l'impôt foncier.

Les municipalités ont offert à plusieurs reprises au gouvernement provincial de lui abandonner leur part de la taxe de vente si ce dernier consentait de son côté à leur abandonner entièrement le produit de l'impôt foncier dont une bonne partie va actuellement aux commissions scolaires.

M. Saulnier a reconnu que la formule manquait de réalisme et il a suggéré que, sur une période de 10 ans, les commissions scolaires abandonnent l'impôt foncier aux municipalités et que le gouvernement provincial prenne graduellement à sa charge tous les frais de l'éducation.

Tout en affirmant qu'il était encore prématuré de donner ses impressions sur la formule proposée par M. Saulnier, M. Maurice Tessier a révélé hier qu'il en avait pris connaissance il y a deux semaines et que la formule était déjà à l'étude aux ministères des Affai-

res municipales et de la Finance. Le ministre sera en mesure de prendre une décision là-dessus d'ici la fin de l'année.

Le ministre des Affaires municipales connaît bien le problème, ayant été maire de Rimouski et président de l'UMQ. Au cours d'une courte conférence de presse, M. Tessier a fait quelques mises au point.

Citoyens

Il a d'abord affirmé qu'il n'avait jamais préconisé la représentation au sein des conseils municipaux et des conseils des communautés urbaines de ligues de citoyens. "Ce serait antidémocratique et il ne peut en être question", a-t-il dit, tout en notant qu'il n'avait rien contre les ligues de citoyens.

Une exception vient d'être faite, pour une durée de quatre ans, dans le cas de M. Saulnier, vu son expérience et étant donné qu'il n'avait pas terminé son premier mandat.

M. Tessier a ensuite nié que les communautés urbaines allaient être la porte ouverte aux intrigues politiques, parce que la future loi-cadre permettra au gouvernement de délimiter les frontières des communautés par un simple arrêté en conseil.

Tout le territoire du Québec sera éventuellement formé de communautés urbaines et au début, il est certain que certaines de ces communautés se-

ront trop petites ou trop grandes. Afin de ne pas être obligé d'adopter une nouvelle loi chaque fois qu'une municipalité s'apercevra qu'elle a plus d'in-

térêt d'appartenir à une communauté plutôt qu'à une autre, il faut absolument que le gouvernement puisse modifier les frontières de ces communautés par un arrêté ministériel.

Le maire Desrosiers élu président de l'UMQ

Le maire du Cap-de-la-Madeleine, M. J. Réal Desrosiers, a été élu président de l'Union des municipalités en remplacement de M. Marcel d'Amour, maire de Hull, qui a terminé son mandat.

Maire depuis dix ans, directeur de l'UMQ depuis sept ans et vice-président depuis trois ans, M. Desrosiers aura comme vice-présidents MM. J.A. Charland, conseiller municipal de Québec, Jean-Perreault, maire-député de l'Assomption et Marc-A. Bisson, maire de Saint-Romuald d'Etchemin.

Le Dr Jean-Paul Forest, conseiller municipal de Montréal et vice-président, a abandonné ce dernier poste étant donné qu'il ne sera pas candidat aux élections du 25 octobre.

La liste des nouveaux élus comme administra-

teurs de l'Union dans chacune des régions devait être annoncée au cours de la journée.



M. J. Réal Desrosiers, maire du Cap-de-la-Madeleine

Notre-Dame du Cap prépare son centenaire



JULES
BÉLIVEAU

«**D**orénavant, ce sanctuaire sera celui de Marie. Des pèlerins viendront de toutes les familles de la paroisse, de toutes les paroisses du diocèse, et de tous les diocèses du Canada. Oui, cette petite maison de Dieu sera trop exigüe pour contenir les foules qui viendront invoquer la puissance et la munificence de la douce Vierge du Très Saint Rosaire.»

Le franciscain Frédéric Janssoone, connu par plusieurs surtout sous le nom de «bon père Frédéric» (qui a été proclamé vénérable par Jean-Paul II le 18 mars 1985), prononçait ces paroles le 22 juin 1888. C'était le jour où la petite église de Cap-de-la-Madeleine était consacrée comme sanctuaire marial. C'était aussi le jour où la statue de la Vierge était bénite et placée sur le maître-autel du nouveau sanctuaire. Et c'était le jour où, quelques heures plus tard, devait se produire ce que l'on désigne encore aujourd'hui comme «le prodige des yeux»: la mystérieuse ouverture des yeux de la statue de la Vierge.

Il y aura donc, au cours de la prochaine année, 100 ans que le sanctuaire de Notre-Dame du Cap est devenu un lieu de pèlerinage.

Pour souligner ce centenaire, les responsables de ce lieu de pèlerinage, avec la collaboration du diocèse de Trois-Rivières, préparent depuis déjà plusieurs mois ce qui promet d'être une année exceptionnelle dans l'his-

toire du sanctuaire de Cap-de-la-Madeleine.

L'inauguration officielle de cette année spéciale donnera lieu, le 22 avril prochain, à une grande célébration religieuse au sanctuaire même. Le lendemain, un groupe d'étudiantes et d'étudiants du collège Marie de l'incarnation présenteront, à la salle J.-A.-Thompson de Trois-Rivières, une comédie musicale intitulée *Belle et Frédéric*, qui mettra en présence une adolescente d'aujourd'hui du type Madonna et le bon père Frédéric.

Parmi les plus importantes cérémonies du centenaire, il y aura celle que devrait présider le cardinal Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec et primat de l'Église canadienne, le 22 juin. Le 15 août, jour de l'Assomption et jour marquant la fin de l'Année mariale décrétée par Jean-Paul II, sera aussi souligné par une célébration spéciale.

Plusieurs autres manifestations marqueront cette année centenaire au sanctuaire de Notre-Dame du Cap: notamment des conférences et des échanges sur la Vierge Marie les 30 avril et 14 mai, une rencontre de tous les franciscains du Québec le 7 mai, une rencontre des Oblats de Marie-Immaculée du Canada du 19 au 21 mai, une exposition biblique du 19 au 21 juillet, une réunion des évêques du Québec à Cap-de-la-Madeleine du 13 au 16 septembre et un grand pèlerinage de jeunes le 1er octobre.

■ Une voix pour les sans-voix.

C'est ainsi que sera intitulé un livre que la maison d'édition Novalis publiera en février prochain sur la pensée sociale de Mgr Adolphe Proulx, l'évêque

du diocèse de Gatineau-Hull décedé en juillet dernier.

Mgr Proulx avait lui-même commencé la rédaction de ce livre il y a deux ans à l'invitation de Novalis. L'ouvrage a été complété, avec l'accord du diocèse de Gatineau-Hull, par des rédacteurs de l'université Saint-Paul d'Ottawa. Ceux-ci ont accompli ce travail en puisant dans les allocutions de «l'évêque des sans-voix» auprès de divers auditoires, ses interventions à la radio et à la télévision et les articles qui lui ont été consacrés dans les médias d'information.

La préface du livre a été rédigée par un grand ami de Mgr Proulx, Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean-Longueuil. L'ouvrage contiendra également de nombreux témoignages sur le ministère de l'ancien évêque de Gatineau-Hull, dont ceux de Mgr Rémi de Roo, évêque de Victoria, Gerald McKenzie, président de la Ligue des droits et libertés, et Mgr Michael Peers, primat de l'Église anglicane au Canada.

Tous les droits d'auteur de *Une voix pour les sans-voix* seront versés à la Fondation Mgr Adolphe-Proulx, qui a été mise sur pied pour soutenir les organismes à vocation humanitaire.

■ Parmi les projets concrets que Mgr Jean-Guy Hamelin a rapportés de sa participation au dernier synode romain, il y a un qui ne manquera probablement pas de rejoindre jusqu'aux plus humbles diocésains de son diocèse de Rouyn-Noranda: désor-



Mgr Adolphe
Proulx

mais, dans ce diocèse du Nord-Ouest québécois, on priera non seulement les saints et les saintes officiellement élevés sur les autels par l'Église catholique, mais aussi «les saints et les saintes du quotidien».

C'est ainsi que, dans les églises du diocèse de Mgr Hamelin, on entendra des invocations comme celle-ci: «Saints et saintes de Malartic, de Belleterre, de Sainte-Bernadette, de Rouyn et de Noranda, priez pour nous...»

Mgr Hamelin a fait part de ce projet dans une longue lettre *post-synodale* qu'il a écrite à l'intention de ses collaborateurs et collaboratrices avant même son départ de Rome. Il y explique que le synode a mis un accent particulier sur l'appel à la sainteté lancé à tous les chrétiens et à toutes les chrétiennes et que «le premier ministre du salut en Jésus-Christ, c'est le peuple des baptisés».

L'évêque de Rouyn-Noranda souligne qu'il n'a rien contre les saints et les saintes officiellement reconnus par l'Église. Mais il fait cette confidence: «Je ne vous cache pas que je me sens mal à l'aise quand je m'aperçois que dans la liste des saints et des saintes qui sont proposés à notre prière, à notre intercession, il y a une majorité de papes, d'évêques, de fondateurs d'ordres religieux, de vierges martyres, etc...» Et il poursuit plus loin: «Mais n'oublie-t-on pas trop facilement les saintes et les saints de tous les jours: nos parents, ces mères de famille qui ne ménagent ni leurs peines ni leurs veilles, ces pères de famille dont chaque nouvelle journée est un acte de foi, ces gens humbles et simples tout dévoués au Seigneur et en service auprès de leurs frères et soeurs, dans le quotidien.»



Érigée en 1714, la petite église du Cap-de-la-Madeleine est reconnue comme la plus vieille église du Canada. Elle est construite en pierres des champs.